

Image not found or type unknown



Obligation de fournir un avis d'imposition?

Par **Lumarie**, le **12/04/2019** à **09:22**

Bnjour,

Dans la cadre d'un divorce à l'amiable.

La déclaration d'impôts n'a pas été faite, donc pas d'avis d'imposition.

Cette pièce est-elle obligatoire pour divorcer ?

Merci de vos réponses.

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !![/quote]